



2007-2008

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

Consultation prébudgétaire 2007-2008

Publié par :

Ministère des Finances
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Février 2007

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick (CNB 4308)

Traduction :

Bureau de traduction, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-283-0

Introduction

Le budget 2007-2008 du Nouveau-Brunswick sera le premier budget du nouveau mandat de quatre ans de ce gouvernement. Le gouvernement élu le 18 septembre s'appuie sur une vision - le *Pacte pour le changement*.

Dans le *Pacte pour le changement*, le gouvernement fait des engagements envers la population du Nouveau-Brunswick pour établir les fondements nécessaires pour stimuler l'économie et la création d'emplois, transformer notre système éducatif du dernier au premier rang, rendre plus efficaces les services de santé et les soins aux personnes âgées, favoriser la conservation et la production d'énergie et mettre la province sur la voie de l'autosuffisance. La mise en œuvre du *Pacte pour le changement* est déjà en cours :

- La taxe provinciale sur l'essence a été réduite de 3,8 cents le litre;
- Des fonds supplémentaires ont été affectés pour les personnes âgées dans les foyers de soins;
- Le Nouveau-Brunswick s'est engagé à assumer sa part des coûts de nettoyage du havre de Saint John;
- Une prestation de 2 000 \$ a été introduit aux étudiants inscrits pour leur première année d'étude à une des universités-financées par la province;
- Un programme complet d'aide pour l'efficacité énergétique domiciliaire a été dévoilé récemment;
- Le poste de défenseur des enfants et de la jeunesse a été pourvu;
- Une nouvelle entente en matière d'assurance automobile permettant les conducteurs de réaliser des économies a été négocié;
- Le gouvernement a adopté une nouvelle politique sur les véhicules écologiques;
- Le salaire minimum a été augmenté;
- Les services de protection de l'enfance font l'objet d'améliorations considérables.

Dans le prochain budget, nous allons continuer la mise en œuvre de notre *Pacte pour le changement*. Notre objectif est de rendre le Nouveau-Brunswick autosuffisant d'ici 20 ans. Grâce à des investissements stratégiques et au maintien de notre engagement en matière de responsabilité financière, nous ferons croître notre économie et nous progresserons sur la voie de l'autosuffisance. Cependant, des décisions difficiles mais nécessaires seront requises.

Le défi financier

L'examen indépendant des finances de la province, effectué par Grant Thornton, est terminé. Selon Grant Thornton, la province se dirige vers un déficit modeste de 17,6 millions de dollars en 2006-2007. Toutefois, comme le souligne le rapport, plusieurs questions en suspens risquent d'avoir une incidence sur les résultats d'ici la fin de l'exercice.

Le rapport prévoit également que la province devra faire face à un défi financier l'an prochain et dans les années à venir. La hausse des coûts associés aux soins de santé, aux soins aux personnes âgées, aux salaires et à d'autres programmes entraînera une augmentation substantielle des dépenses du gouvernement, tandis que l'absence de croissance démographique et les réductions d'impôt limitent les recettes. Des facteurs comme l'examen actuel du Programme de péréquation et les risques financiers associés à la remise à neuf de Point Lepreau pourraient avoir une incidence sur les recettes de la province au cours des prochaines années.

Compte tenu des tendances enregistrées antérieurement et des décisions antérieures concernant les programmes, Grant Thornton conclut que le gouvernement sera confronté à un défi financier de taille au cours des trois prochains années fiscales :

- 2007-2008 : déficit potentiel variant de 300 millions à 416 millions de dollars.
- 2008-2009 : déficit potentiel variant de 548 millions à 719 millions de dollars.
- 2009-2010 : déficit potentiel variant de 573 millions à 773 millions de dollars.

Cela confirme les difficultés financières imminentes que le ministère des Finances a fait remarquer lorsque notre gouvernement a pris le pouvoir.

Le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour faire en sorte que les recettes et les dépenses s'équilibrent. Le gouvernement fera cependant d'autres démarches pour mettre en œuvre le *Pacte pour le changement* et établir les conditions permettant de faire progresser l'économie et de créer des emplois durables et mieux payés, d'offrir des possibilités aux jeunes travailleurs qualifiés, d'accroître la population, de soutenir l'environnement et la conservation de l'énergie, d'aider nos enfants à accéder à une éducation de qualité et à être en meilleure forme et d'offrir un système de santé et de soins aux personnes âgées de qualité et qui est accessible et abordable.

Le gouvernement entend respecter les dispositions relatives à l'équilibre budgétaire de la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*. Pour parvenir à l'autosuffisance, il faut non seulement faire des investissements stratégiques, mais également maintenir la responsabilité financière.

Situation économique

Dans l'ensemble, les résultats économiques du Nouveau-Brunswick en 2006 correspondent aux prévisions établies. Les prévisions du secteur privé les plus récentes faisant l'objet d'un consensus indiquent une croissance économique de 2,5 pour cent, un taux qui se compare aux prévisions budgétaires. La croissance de l'emploi au Nouveau-Brunswick a été la plus forte à l'est de l'Ontario en 2006, et le taux de chômage atteint les taux les plus bas jamais enregistrés. Les ventes au détail, un indice de la confiance des consommateurs, affichent la plus forte augmentation depuis 1999. Les investissements en

capitaux demeurent forts. Toutefois, le secteur forestier continue d'éprouver des difficultés liées à la compétitivité de l'industrie, à la concurrence étrangère et à la vigueur du dollar canadien.

Même si le Nouveau-Brunswick a accompli des progrès dans les dernières décennies, il reste à la traîne par rapport aux moyennes nationales pour la plupart des indicateurs de prospérité économique et de production de la richesse. Notre population est en déclin. La proportion de la population adulte de la province qui occupe un emploi équivaut à 92 pour cent de la moyenne nationale. Le produit intérieur brut par habitant est la mesure type permettant de comparer la croissance économique d'une province à l'autre. Au Nouveau-Brunswick, il n'atteignait que 75,8 pour cent de la moyenne nationale en 2005. Pour ce qui est du revenu personnel par habitant au Nouveau-Brunswick, il ne représentait que 85,4 pour cent de la moyenne canadienne. Ces résultats montrent que les objectifs que s'est fixé le gouvernement dans le *Pacte pour le changement* en ce qui concerne l'accroissement et le maintien de la population, le développement économique et la création d'emplois sont essentiels afin de permettre à la province de progresser vers l'autosuffisance.

Consultation prébudgétaire 2007-2008

Avec le prochain budget, nous allons continuer à mettre en œuvre le *Pacte pour le changement*. Mais nous devons reconnaître que les dépenses courantes dépassent les recettes prévues, ce qui donnera lieu à des déficits importants et à des dettes plus élevées si rien n'est fait pour corriger la situation dès maintenant. Nous ne laisserons pas cela se produire. Il est nécessaire d'harmoniser les recettes et les dépenses.

Le sondage de consultation prébudgétaire 2007-2008 fournit aux gens du Nouveau-Brunswick l'occasion de faire connaître leurs priorités et de proposer des moyens d'équilibrer les recettes et les dépenses.

Le questionnaire sera disponible sur Internet à l'adresse www.gnb.ca/0024/index-f.asp du 5 février au 2 mars 2007.

Vous pouvez aussi nous communiquer vos commentaires par la poste, à l'adresse suivante :

Consultation prébudgétaire 2007-2008
Ministre des Finances
C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Les commentaires peuvent être télécopiés au **506-457-4989**.

Votre point de vue est important pour nous, et il sera pris en considération dans l'établissement du budget 2007-2008.

Questions à considérer :

Le présent questionnaire permet de définir vos priorités et d'indiquer des moyens d'équilibrer les recettes et les dépenses. Veuillez remplir le formulaire et le retourner. Nous comptons sur vos commentaires et vos idées.

- 1. À votre avis, quelles devraient être les priorités du gouvernement pour le budget 2007-2008? Classez vos trois premiers choix d'après une échelle de 1 à 3, la cote 1 correspondant au plus important, et la cote 3, au moins important.**
 - Équilibrer le budget
 - Soins de santé (recrutement, santé communautaire, médicaments sur ordonnance, services d'ambulance)
 - Améliorer les soins dans les foyers de soins et à domicile
 - Promouvoir le mieux-être et les modes de vie sains
 - Croissance démographique, rétention et rapatriement
 - Éducation (renforcer les écoles, appuyer les enseignants, occasions d'apprentissage pour les enfants)
 - Éducation postsecondaire abordable et accessible
 - Développement économique et création d'emplois
 - Conservation et production d'énergie
 - Responsabilité environnementale et développement durable
 - Investissement dans l'infrastructure (routes, écoles, hôpitaux)
 - Aide aux gens vivant dans la pauvreté
 - Développement du secteur touristique et culturel
 - Autre

- 2. Le gouvernement s'est engagé à équilibrer les budgets et à accroître la responsabilité financière. L'examen de Grant Thornton portant sur les finances du gouvernement a montré qu'il existe, dans l'état actuel des choses, une iniquité structurelle entre les recettes et les dépenses. Que devrions-nous faire pour équilibrer les dépenses et les recettes? Classez vos trois premiers choix d'après une échelle de 1 à 3, la cote 1 correspondant au plus important, et la cote 3, au moins important.**
 - Augmenter les impôts et les droits
 - Reporter ou éliminer les réductions d'impôt qui sont en vigueur ou prévues
 - Réduire la taille de certains programmes gouvernementaux
 - Réduire les investissements annuels dans l'infrastructure publique
 - Autre

3. Si des nouvelles ressources financières étaient disponibles, comment le gouvernement devrait-il les dépenser? Classez vos trois premiers choix d'après une échelle de 1 à 3, la cote 1 correspondant au plus important, et la cote 3, au moins important.

- Accroître les programmes et services prioritaires existants
- Réduire l'impôt
- Améliorer les résultats financiers du gouvernement
- Accélérer les initiatives prioritaires
- Investir dans l'infrastructure publique
- Autre

4. Avez-vous d'autres priorités? Classez vos trois premiers choix d'après une échelle de 1 à 3, la cote 1 correspondant au plus important, et la cote 3, au moins important.

- Assurance automobile
- Logement sécuritaire et abordable
- Modernisation des industries traditionnelles
- Accroître l'alphabétisation
- Autre